

40	11/06/2019	BE 0460.608.557	33	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19178.00572	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **APPLICATIONS CABLE MULTIMEDIA**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue louvrex

N°: 95

Boîte:

Code postal: 4000

Commune: Liège

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0460.608.557

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

16-12-2009

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

21-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.3, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.2, C 6.3.3, C 6.3.4, C 6.3.5, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.6, C 6.7.2, C 6.8, C 6.14, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 10, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

N°	BE 0460.608.557		C 2.1
----	-----------------	--	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

DONVIL Jos

Wijngaardstraat 141
1703 Schepdaal
BELGIQUE

Début de mandat: 23-07-2018

Fin de mandat: 21-05-2024

Président du Conseil d'Administration

HEYSE Pol

Avenue de la Renardière 34
1380 Lasne
BELGIQUE

Début de mandat: 23-07-2018

Fin de mandat: 21-05-2024

Vice-président du Conseil d'Administration

ADANT Jean - Michel

Chemin d'Ebezil 1
7050 Erbisoeul
BELGIQUE

Début de mandat: 23-07-2018

Fin de mandat: 21-05-2024

Administrateur

DONVIL Jos

Wijngaardstraat 141
1703 Schepdaal
BELGIQUE

Début de mandat: 16-05-2017

Fin de mandat: 18-04-2018

Administrateur

HOUGARDY Carine

Rue Grande Bruyère 98
4840 Welkenraedt
BELGIQUE

Début de mandat: 15-05-2009

Fin de mandat: 21-05-2024

Administrateur

SIMON Gil

Clos de l'Ermitage 5
4600 Visé
BELGIQUE

Début de mandat: 15-05-2009

Fin de mandat: 23-07-2018

Administrateur

VAN DER LIJN Patricia

N°	BE 0460.608.557		C 2.1
----	-----------------	--	-------

Windmolenstraat 5
1650 Beersel
BELGIQUE

Début de mandat: 21-05-2013

Fin de mandat: 10-04-2018

Administrateur

NETHYS SA

BE 0465.607.720
Rue Louvrex 95
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 18-04-2018

Fin de mandat: 23-07-2018

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par:

DONVIL Jos

Wijngaardstraat 141
1703 Schepdaal
BELGIQUE

HERES COMMUNICATIONS SPRL

BE 0479.052.613
Avenue de la Renardière 34
1380 Lasne
BELGIQUE

Début de mandat: 11-06-2014

Fin de mandat: 23-07-2018

Vice-président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par:

HEYSE Pol

Avenue de la Renardière 34
1380 Lasne
BELGIQUE

BRUTELE SCRL SCRL

BE 0205.954.655
Rue de Naples 29/31
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 17-04-1997

Fin de mandat: 23-07-2018

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

ADANT Jean-Michel

Rue de Naples 29
1050 Ixelles
BELGIQUE

VIEIRA, MARCHANDISSE & ASSOCIÉS SPRL SPRL (B00446)

N°	BE 0460.608.557		C 2.1
----	-----------------	--	-------

BE 0473.460.364

Rue du Gonhy 38/5

4100 Bonnelles

BELGIQUE

Début de mandat: 16-05-2017

Fin de mandat: 19-05-2020

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

VIEIRA Manuel (A01121)

Route de Liège 23

4560 Terwagne

BELGIQUE

N°	BE 0460.608.557		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE 0460.608.557	C 3.1
----	-----------------	-------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	6.770.133	9.146.831
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	6.770.133	9.146.831
Entreprises liées	6.15	280/1	6.770.059	9.146.757
Participations		280	6.770.059	9.146.757
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	74	74
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	74	74
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	11.063.078	10.987.357
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	7.250.924	2.390.820
Créances commerciales		40	2.250.468	2.390.589
Autres créances		41	5.000.456	231
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	3.812.022	8.596.405
Comptes de régularisation	6.6	490/1	132	132
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	17.833.212	20.134.188

N°	BE 0460.608.557		C 3.2
----	-----------------	--	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital	6.7.1	10/15	<u>17.536.342</u>	<u>19.840.834</u>
Capital souscrit		10	<u>17.298.213</u>	<u>17.298.213</u>
Capital non appelé		100	17.616.238	17.616.238
Primes d'émission		101	318.025	318.025
Plus-values de réévaluation		11		
Réserves		12		
Réserve légale		13	<u>1.163.258</u>	<u>1.163.258</u>
Réserves indisponibles		130	602.835	602.835
Pour actions propres		131		
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		133	560.422	560.422
Subsides en capital		14	<u>-925.128</u>	<u>1.379.364</u>
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		19		
Provisions pour risques et charges		16		
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5		
DETTES		168		
Dettes à plus d'un an	6.9	17/49	<u>296.870</u>	<u>293.354</u>
Dettes financières		17		
Emprunts subordonnés		170/4		
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172		
Autres emprunts		173		
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
Dettes à un an au plus	6.9	178/9		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42/48	<u>236.869</u>	<u>233.134</u>
Dettes financières		42		
Etablissements de crédit		43		
Autres emprunts		430/8		
Dettes commerciales		439		
Fournisseurs		44	210.532	207.196
Effets à payer		440/4	210.532	207.196
Acomptes reçus sur commandes		441		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	46		
Impôts		45	26.337	25.938
Rémunérations et charges sociales		450/3	26.337	25.938
Autres dettes		454/9		
Comptes de régularisation	6.9	47/48		
TOTAL DU PASSIF		492/3	<u>60.001</u>	<u>60.220</u>
		10/49	<u>17.833.212</u>	<u>20.134.188</u>

N°	BE 0460.608.557		C 4
----	-----------------	--	-----

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	902.982	901.367
Chiffre d'affaires	6.10	70	829.281	829.281
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	73.701	72.087
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	843.933	840.849
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	843.713	840.629
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	220	220
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	59.049	60.519
Produits financiers		75/76B	13.243	773
Produits financiers récurrents		75	13.243	773
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	13.243	773
Autres produits financiers	6.11	752/9		
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	2.376.784	5.781.183
Charges financières récurrentes	6.11	65	86	83
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	86	83
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	2.376.698	5.781.100
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-2.304.492	-5.719.891
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77		
Impôts		670/3		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-2.304.492	-5.719.891
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-2.304.492	-5.719.891

N°	BE 0460.608.557		C 5
----	-----------------	--	-----

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-925.128	1.379.364
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-2.304.492	-5.719.891
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	1.379.364	7.099.255
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-925.128	1.379.364
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0460.608.557		C 6.4.1
----	-----------------	--	---------

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	14.927.857
8361		
8371		
8381		
8391	14.927.857	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	5.781.100
8471	2.376.698	
8481		
8491		
8501		
8511		
8521	8.157.798	
8551P	XXXXXXXXXX	
8541		
8551		
280	6.770.059	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
8621		
8631		
281		
8651		

N°	BE 0460.608.557	C 6.4.3
----	-----------------	---------

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284		
285/8P	XXXXXXXXXX	74
8583		
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	74	
8653		

N°	BE 0460.608.557		C 6.5.1
----	-----------------	--	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
BE TV BE 0435.115.967 Société anonyme Avenue Ariane 5/5 1200 Woluwé-Saint-Lambert BELGIQUE	Nominatives	4.775.211	50,1		31-12-2017	EUR	17.605.630	-1.045.652

N°	BE 0460.608.557		C 6.7.1
----	-----------------	--	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	17.616.238
100	17.616.238	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

nominatives 1

Codes	Montants	Nombre d'actions
	17.616.238	15.335
8702	XXXXXXXXXX	15.335
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

x

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101	318.025	XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	
	318.025	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières	8801
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831
Etablissements de crédit	8841
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes reçus sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	
Dettes financières	8802
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes reçus sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912
Dettes ayant plus de 5 ans à courir	
Dettes financières	8803
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes reçus sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes reçus sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061

N°	BE 0460.608.557		C 6.9
----	-----------------	--	-------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières
 Emprunts subordonnés
 Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et dettes assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
Dettes fiscales non échues
Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	26.337
450	
9076	
9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

492061 : charges à imputer diverses
493070 : produits à reporter CA

Exercice
1
60.000

N°	BE 0460.608.557		C 6.10
----	-----------------	--	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086		
9087		
9088		
620		
621		
622		
623		
624		
(+)/(-) 635		
9110		
9111		
9112		
9113		
9115		
9116		
640	220	220
641/8		
9096		
9097		
9098		
617		

N°	BE 0460.608.557		C 6.11
----	-----------------	--	--------

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

659000 Frais bancaires

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	86	83

N°	BE 0460.608.557	C 6.12
----	-----------------	--------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières
Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
Autres charges d'exploitation non récurrentes
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières
Autres charges financières non récurrentes
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		
76A		
760		
7620		
7630		
764/8		
76B		
761		
7621		
7631		
769		
66	2.376.698	5.781.100
66A		
660		
6620		
6630		
664/7		
6690		
66B	2.376.698	5.781.100
661	2.376.698	5.781.100
6621		
6631		
668		
6691		

N°	BE 0460.608.557		C 6.13
----	-----------------	--	--------

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises
Déduction pour capital à risque
Pertes antérieures reportées

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	2.376.698
	-13.294
	-58.912

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	56.833	56.361
9146	136.349	136.349
9147		
9148		

N°	BE 0460.608.557	C 6.15
----	-----------------	--------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1	6.770.059	9.146.757
280	6.770.059	9.146.757
9271		
9281		
9291	6.954.610	1.952.774
9301		
9311	6.954.610	1.952.774
9321		
9331		
9341		
9351	161.191	160.669
9361		
9371	161.191	160.669
9381		
9391		
9401		
9421		
9431	12.493	
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

N°	BE 0460.608.557		C 6.16
----	-----------------	--	--------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	4.275
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0460.608.557		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, §2 et §3 du Code des sociétés
L'exemption de comptes consolidés pour les exercices 2018 et 2018 est approuvée par l'assemblée générale du 15/05/2018.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

ENODIA SCRL
BE 0204.245.277
Rue Louvrex 95
4000 Liège
BELGIQUE

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

ENODIA SCRL
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
BE 0204.245.277
Rue Louvrex 95
4000 Liège
BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0460.608.557		C 6.19
----	-----------------	--	--------

Règles d'évaluation

A. ACTIF

IV Immobilisations financières

- Les immobilisations financières sont inscrites à leur valeur d'acquisition.

VII Créances à un an au plus

- Ces créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

IX Valeurs disponibles

- Elles sont reprises au bilan à leur valeur nominale.

X Comptes de régularisation

- Les comptes de régularisation sont valorisés à leur valeur nominale.

B. PASSIF

IV Réserves

La dotation à la réserve légale se fait conformément aux règles légales.

IX Dettes à un an au plus

- Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

X Comptes de régularisation

- Les comptes de régularisation sont valorisés à leur valeur nominale.

APPLICATIONS CABLE MULTIMEDIA
Société Anonyme

A.C.M. SA
Rue Louvrex, 95
4000 Liège

TVA BE 0460.608.557

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE COMPTABLE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous faire, par la présente, rapport de l'exercice comptable courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018.

Vous trouverez également en annexe le rapport de rémunération 2018 établi conformément aux dispositions de l'article 100, 6° /3 du Code des Sociétés.

1. Analyse chiffrée des comptes annuels

a. Bilan et compte de résultats

BILAN

Le total bilantaire de la S.A. ACM s'élève à 17.833.212 € en diminution de 2.300.977 € par rapport à l'exercice précédent.

Les principales mutations de rubriques de l'actif sont :

- Les immobilisations financières sur les entreprises liées ont diminué de 2.376.698 € suite à la réduction de valeur actée sur les participations détenues en BeTv.
- Les créances commerciales à un an au plus d'un montant de 2.250.468 € ont diminué de 140.121 €.
- Les autres créances à un an au plus ont augmenté de 5.000.225 € au cours de l'exercice.
- Les valeurs disponibles ont diminué de 4.784.383 € pour atteindre le montant de 3.812.022 €.

Les principales mutations de rubriques du passif sont :

- Les capitaux propres ont diminué de 2.304.492 € suite à l'affectation du résultat négatif de 2018 ; La perte de l'exercice étant principalement constituée par la réduction de valeur actée sur les participations détenues en BeTv d'un montant de 2.376.698 €.

- Les dettes commerciales ont augmenté de 3.335 € pour s'élever à 210.532 €.
- Les dettes fiscales relatives à la T.V.A. de décembre 2018 s'élève à 26.337 €.

COMPTE DE RESULTATS

Le compte de résultat de l'exercice se solde par une perte de 2.304.492 €, contre une perte de 5.719.891 € au cours de l'exercice précédent. Les principaux éléments sont :

- Produits d'exploitation : 902.982 €, en augmentation de 1.615 €
- Services et biens divers : 843.713 €, en augmentation de 3.085 €
- Produits des actifs circulants : 13.243 €, en augmentation de 12.471 €
- Charges financières : 2.376.784 €, suite à la réduction de valeur actée sur les participations de BeTV de 2.376.698 € dont le but est de mettre en phase la valeur nette comptable de la participation détenue par ACM en BeTV par rapport à la valorisation de BeTV au 31/12/2018.

b. Affectation du résultat

Le résultat à affecter s'établit comme suit :

Perte de l'exercice à affecter :	-2.304.492,21 €
Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	<u>1.379.363,85 €</u>
	-925.128,36 €

Nous vous proposons de l'affecter comme suit :

A la perte reportée :	-925.128,36 €
-----------------------	---------------

2. Risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Il n'y a pas d'autres risques que ceux inhérents à l'activité de la société.

3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

4. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la SA ACM

Néant.

5. Activités en matière de recherche et développement

Néant.

6. Existence de succursales

Néant.

7. Informations sur l'usage d'instruments financiers

Néant.

8. Mention en application de l'article 96 6° du Code des Sociétés

Cette année encore, suite aux résultats décevants de Be TV, nous avons dû acter une forte réduction de valeur sur nos immobilisations financières. Be TV ayant entamé un plan de réorganisation important nous pensons que la valeur de nos participations ne devrait plus être réduite à l'avenir. Nous estimons par conséquent que l'application des règles comptables de continuité est justifiée.

Ensuite, nous vous informons que :

- Qu'il n'y a pas d'intérêt opposé d'administrateurs et d'actionnaires.

Nous vous prions de bien vouloir approuver les comptes annuels présentés et de bien vouloir donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire pour leur mission menée au cours de l'exercice écoulé.

Annexe : Rapport de Rémunération 2018

Liège, le 2 mai 2019.

Pour le Conseil d'Administration :



Jozef Donvil
Président du Conseil d'Administration



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA S.A. « APPLICATIONS CABLE MULTIMEDIA » POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de SA « APPLICATIONS CABLE MULTIMEDIA » nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires de communication incombant au Commissaire. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 16 mai 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la SA « APPLICATIONS CABLE MULTIMEDIA » durant 8 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 17.833.212 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice (code 9904) de 2.304.492 €.

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalise conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenus et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futures pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevés lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et sommes restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés.

Bonnelles, le 06 mai 2019

ScPRL VIEIRA MARCHANDISSE et Associés

Commissaire

Représenté par



Manuel VIEIRA
Réviseur d'entreprises

APPLICATIONS CABLE MULTIMEDIA

Société Anonyme

Siège social : rue Louvrex, 95 à Liège

T.V.A. BE 0460.608.557 – RPM Liège

« la Société ou ACM »

RAPPORT DE REMUNERATION

EXERCICE COMPTABLE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 100, §1, 6° /3 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous soumettre, par la présente, un rapport de rémunération donnant un aperçu, sur une base individuelle, du montant des rémunérations et autres avantages, tant en espèces qu'en nature, accordés directement ou indirectement, pendant l'exercice social, aux administrateurs non exécutifs ainsi qu'aux administrateurs exécutifs pour ce qui concerne leur mandat en tant que membre du Conseil d'Administration, par la société ou une société qui fait partie du périmètre de consolidation de cette société.

La Société détient une participation majoritaire dans la société anonyme BeTV SA dont le siège social est situé au 5 Avenue Ariane (bte 5) à 1200 BRUXELLES et référencée sous le numéro BE 0435.115.967.

Messieurs Pol HEYSE et Jean-Michel ADANT sont administrateurs d'ACM et exercent ou ont exercés un mandat d'administrateur au sein de la SA BeTV, en représentation d'ACM, au cours de l'année 2018. Un avantage en nature d'un montant respectif de 1214,53 € et 607,26 € leur est attribué pour ce mandat.

Pour le surplus, nous vous informons qu'aucune rémunération ni avantage n'a été attribué aux Administrateurs de APPLICATIONS CÂBLE MULTIMEDIA SA pour l'exercice social 2018 que ce soit par la Société elle-même ou une société qui fait partie de son périmètre de consolidation.

Le Conseil d'Administration.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' followed by a long horizontal stroke.